ACHIVES BDD-923-01

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

CONVOCATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :

LE MERCREDI, 13 OCTOBRE 2021

☞ 19 h 00 ☜

Inscriptions à partir de 18 h 30

TEAMS

La rencontre de l'équipe « Bureau des délégués » a été planifiée dans TEAMS.

Si vous n'êtes pas membre de cette équipe, nous vous invitons à communiquer rapidement avec nous afin que nous puissions vous y ajouter

Microsoft Teams

Procédure pour rejoindre une réunion de L'APL dans TEAMS. (Mise à jour 28 janvier 2021)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Consultation assurances;
5. Mise à jour de la liste du personnel enseignant;
6. Déclaration du nombre d'élèves par groupe – secondaire;
7. Information;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses…

Guy Poissant, 1er vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) Q)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE VIRTUELLE (COVID-19) DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 À 19 HEURES 00 MIN., SOUS LA PRÉSIDENCE DE GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR –

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Consultation assurances;
5. Mise à jour de la liste du personnel enseignant;
6. Déclaration du nombre d'élèves par groupe – secondaire;
7. Information;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses…
   a) Documents APL
   b) Nouvelles - Négociations

PRÉSENCES : **(ARCHIVES BDD-924-04)**

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1er vice-président
D'Amour, Kim, 2e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
B. Tardif, Julie
Bélanger, Sylvie
Benoit, Mélanie
Bergevin, Isabelle
Besse, Martin
Boudreau, Denis
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Bourgoin, Nathalie
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Brassard, Véronique
Brisebois, Julie
Brunette, Stéphanie
Carrier, Marjorie
Cayer, Réal
Chamberland, Martine
Champagne, Catherine
Champagne, Sylvain
Charbonneau, Amélie
Charest, Caroline
Charron-Bédard, Véronique
Choquette, Anic
Côté, Valérie
Couture, Michelle
Deneault, Isabel
Déniel, Caroline
Desautels, Jocelyne
Deschamps, Sylvie
Dumont, Éric
Dupré, Patric
Éthier, Marie-Ève
Fontaine, Diane
Fontaine, Shirley
Fortin, Julie
Fortin, Mylène
Gagnon, Marie-Claude
Gamache, Nathalie
Gervais, Jean-Simon
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Goulet, Michèle
Grondin, Chantal
Hamel, Marie-Hélène
Labelle, Sylvie
Laberge, Isabelle

Labonté, Marie-Pascale
Lamoureux, Suzie
Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapré, Karine
Laroche, Eric
Lauzon, Cédric
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hélène
Lespérance, Anick
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Julie
Lévesque, France
Longtin, Annie
Maisonneuve-Trudeau, Joëlle
Malo, Lisa
Martin, David
Normandin, Marc
Norris, Sébastien
Olney, Lisa-Marie
Paquin, Francis
Paquin, Joël
Parent, Luc
Pelletier, Jennyfer
Pepin, Patrick
Perras, Élizabeth
Pinsonneault, Marie-Josée
Plamondon, Lyne
Pleau, Julie
Poirier, Chantal
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Renaud, Hélène
Richard, Mathieu
Ross, Sylvie
Roy, Sébastien
Sabri, Ani
Savoie, Jérôme
Simoneau, Maude
Slobie, Mélanie
St-Jean, Valérie
St-Onge, Josée
St-Pierre, Annie
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Trahan, Janie
Trédemy, Karine
Turcotte, Stéphanie
Venne, Jean-Marc
Verreault, Michel

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13-10-BDD-21-22-1481

Il est proposé par Francis Paquin, appuyé par Eric Laroche, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2021

13-10-BDD-21-22-1482

Il est proposé par Eric Laroche, appuyé par Michèle Goulet, que le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021 soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements A.P.L.*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

13-10-BDD-21-22-1483 Il est proposé par Chantal Leclerc, appuyée par Marc Normandin que les personnes dont les noms suivent soient acceptées comme membres de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX MEMBRES

Arseneault, Marie-Ève
Boyer, Katherine
Bramond, Julie
Chagnon, Yves
Cormier, Karine
Daoust, Julie
Elabdouni, Driss
Gagné, Judith
Gauthier, Annélizabeth
Guilbaultl, Véronique
Pelletier, Charles-Alexandre
Pinard, Catherine
Sellen, Sabrina
Tancov, Cristina Oana
Vaillancourt, Jean-Sébastien
Vallières, Alexandrine

4. CONSULTATION ASSURANCES

Guy Poissant présente et commente les informations relatives à la prochaine assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2021.

Les points à retenir:

- L'APL est preneuse d'une assurance pour ses membres depuis 1977;
- L'APL est le seul syndicat enseignant qui négocie pour ses membres un régime d'assurance collective;
- tous les autres syndicats FSE-CSQ sont avec le régime d'assurance de la CSQ;.
- au 1er janvier 2021
    - à la suite d'un long processus (appel d'offres) qui s'est échelonné sur 2 années;
    - un nouveau régime d'assurance de la CSQ « alter ego » est mis en place;
    - SSQ assurance est à nouveau l'assureur des membres de la CSQ.
- à l'hiver 2021
    - L'APL a entrepris des démarches auprès de Desjardins Assurances pour :
        - actualiser son régime d'assurance (nouveau Desjardins);

        - offrir un régime avec plus de flexibilité, plus de possibilités;
        - avoir des protections comparables, à prix compétitifs.
- au printemps 2021
    - plusieurs échanges ont lieu avec Desjardins Assurances sur les principes d'un nouveau régime et sur les ajouts possibles. Différentes options ont été soumises en assurance accident-maladie;
    - après analyse, le Conseil exécutif de L'APL prend la décision de consulter les membres de L'APL sur les principes et les options en septembre 2021.
- en septembre 2021 – retour de consultation « les principes qui doivent guider le Conseil exécutif de L'APL »
    - les membres de L'APL se sont prononcés dans une large proportion en faveur du principe :
        - option de base : obligatoire pour tous et 2 autres regroupements de protections facultatives 76 %;
        - ne veulent pas les soins visuels 72 %;
        - ne veulent pas la télémédecine 67 %
- clause 5-10.14 Convention nationale
    - les assurances font partie intégrante de la Convention nationale « on ne peut pas faire ce que l'on veut »;
    - changer d'assureur n'est pas simple. C'est un long processus et un long chemin sinueux.
    - il faut prendre le temps :
        - d'analyser la situation
        - d'évaluer toutes les possibilités et les impacts à court et moyen terme pour les membres de L'APL;
        - d'évaluer les impacts sur les membres que L'APL soit preneuse d'une police d'assurance.
    - il y a 2 choix d'assureurs pour les régimes complémentaires d'assurance qui s'offrent aux membres de L'APL :
        - le régime d'assurance de L'APL avec Desjardins Assurances;
        - le régime d'assurance de la CSQ actuellement « alter ego » avec SSQ assurance.
        - il est impossible d'aller vers un autre assureur.
    - si les membres de L'APL décidaient d'aller vers le régime d'assurance de la CSQ « alter ego » - choix irréversible
    - les membres de L'APL ne pourraient plus revenir avec Desjardins Assurances.
- les assurances collectives se composent de 2 parties :
    - régime de base d'assurances (médicaments);
    - régimes complémentaires d'assurances :
        - assurance vie
        - assurance salaire de longue-durée
        - assurance maladie
- régime de basse d'assurance (médicaments)
    - nous sommes déjà avec le régime d'assurance de la CSQ;
    - clause 5-10.14 – on ne peut pas aller vers un autre assureur que celui détenu par la CSQ
- régimes complémentaires d'assurance
    - nous avons le choix de l'assureur :
        - le régime d'assurance de L'APL
        - le régime d'assurance de la CSQ

Des échanges ont lieu sur le sujet.

5. MISE À JOUR DE LA LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Sophie Hébert présente et commente l'opération « Mise à jour de la liste du personnel enseignant ».

6. DÉCLARATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR GROUPE

Sophie Hébert rencontre dans une autre salle virtuelle les enseignantes et enseignants du secondaire afin de leur expliquer la procédure de déclaration du nombre d'élèves par groupe.

7. CONSULTATION CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Martine Provost présente et commente le projet de calendrier scolaire 2022-2023 secteur jeunes du Centre de services des Grandes-Seigneuries.

Un FORMS a été créé afin de procéder à la consultation et de recueillir les commentaires d'ici le 9 novembre 2021.

8. INFORMATIONS

Mentorat
Martine Provost présente et commente la consultation faite par le CSS auprès de L'APL afin d'aménager le Programme FIER et d'y inclure les nouvelles dispositions de la convention notamment, la libération prévue pour les « mentors B ».
Des échanges ont lieu sur le sujet.

Révision de notes
Kim D'Amour commente les informations reçues au sujet des révisions de notes.

Il y a été question, notamment :

- du Communiqué #03;
- de la Dépêche FSE;
- d'exemples divers;
- du courrier APL du 13 octobre.

11 NOUVELLES DE MON MILIEU

12 QUESTIONS DIVERSES

a) **Documents APL**
Un membre rapporte que les documents de L'APL concernant la tâche seraient, selon sa direction, incorrects. Martine Provost répond.

b) **Nouvelles - négociations**
Martine Provost et Guy Poissant font un bref résumé de la rencontre du CGN du 12 octobre 2021 concernant la proposition de règlement global acceptée par les membres de la CSQ.

À 22 H 10 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISE, LA SEANCE EST UNANIMEMENT LEVEE.